

**Dix-huit mois après leur diplomation, 87% des diplômés 2022 de licence professionnelle sont en emploi ainsi que 83% des diplômés de master disciplinaire et 95% des diplômés de master enseignement. Les diplômés de licence professionnelle s'insèrent plus rapidement que les diplômés de master (hors enseignement) qui bénéficient quant à eux d'une insertion plus stable et plus qualifiée. A la fois les caractéristiques des formations et celles des établissements diplômant influent sur le type d'insertion à caractéristiques identiques des diplômés. Les diplômés d'établissements frontaliers, en particulier ceux des universités de Mulhouse, Lorraine et Savoie Mont Blanc ont plus de chance d'occuper un emploi à l'étranger toutes choses égales par ailleurs. Les diplômés occupant un emploi à l'étranger ou non salarié en France sont davantage satisfait de leur emploi que ceux occupant un emploi salarié en France en particulier à l'égard de la rémunération surtout pour les masters.**

## L'influence de la formation et de la localisation des établissements sur l'insertion en France et à l'étranger des diplômés de licence professionnelle et de master

L'insertion professionnelle des diplômés de master, et plus encore de licence professionnelle, s'effectue très largement en France en tant que salarié. Toutefois, une partie est réalisée à l'étranger ou encore en France mais pas en tant que salarié. Ces débouchés s'expliquent notamment par la nature de la formation retenue, mais également par certaines caractéristiques de l'établissement formateur : sa situation géographique (frontalière ou non) ou encore les partenariats avec l'étranger qu'il a pu développer.

Sont ici étudiés les déterminants de l'insertion professionnelle expliquant l'occupation d'un emploi localisé à l'étranger ou d'un emploi non salarié, notamment l'effet établissement. Les analyses de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur abordent rarement l'insertion hors du marché du travail national. Cette nouvelle description du paysage de l'emploi occupé par les diplômés sortants du supérieur et de certains de ses facteurs explicatifs porte sur la promotion 2022 des

diplômés de licence professionnelle et de master à l'université.

**Les diplômés de licence professionnelle s'insèrent un peu plus que ceux de master (hors enseignement), en particulier en emploi salarié en France**

Dix-huit mois après l'obtention de leur diplôme dans l'enseignement supérieur, 87% des diplômés 2022 de licence professionnelle à l'université sont en emploi (*tableau 1 et encadré 1*). C'est le cas de 83% des diplômés de master (hors enseignement) et de 95% des diplômés de master enseignement. Les diplômés de master (hors enseignement) ont plus fréquemment des débouchés à l'étranger (7% des diplômés, soit 8% de ceux occupant un emploi) par rapport aux diplômés de licence professionnelle et de master enseignement. Ce sont également eux qui occupent plus fréquemment un emploi non salarié.

**TABLEAU 1 - L'insertion professionnelle 18 mois après la diplomation et sa décomposition selon le statut et le lieu d'exercice de l'emploi (en %)**

	Taux d'emploi	Taux d'emploi en France		Taux d'emploi à l'étranger
		salarié	non salarié	
Licence professionnelle	87	81	2	3
Master (hors enseignement)	83	73	3	7
Master enseignement	95	92	1	2
<b>Ensemble</b>	<b>85</b>	<b>78</b>	<b>2</b>	<b>5</b>

Lecture : 87% des diplômés 2022 de licence professionnelle sont en emploi à 18 mois contre 83% des diplômés de master (hors enseignement).

Champ : diplômés ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle ou de master en 2022, de nationalité française, de moins de 30 ans, et ne poursuivant pas d'études les deux années suivant la diplomation.

Source : IP augmentée promotion 2022

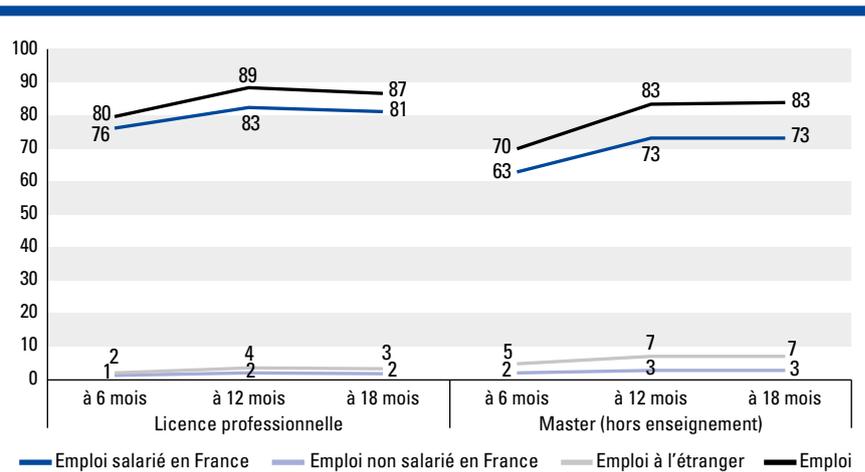
L'insertion professionnelle des diplômés de master enseignement est très spécifique. Elle est plus massive et a comme débouché quasi uniquement un emploi salarié en France (dans la fonction publique très largement). Leur trajectoire d'insertion est étroitement liée aux rentrées scolaires et à la titularisation des enseignants fonctionnaires, principal débouché. Ces diplômés bénéficient d'une sécurité d'emploi qui explique leur insertion durable et relativement prédéterminée qui n'est pas comparée, dans la suite de l'étude, à celle des autres diplômés.

## L'insertion des diplômés de master est plus lente que celle des diplômés de licence professionnelle

L'écart d'insertion en faveur des licences professionnelles est important 6 mois après la sortie du supérieur (+10 points de pourcentage par rapport aux masters (hors enseignement)), puis décroît au cours des semestres suivants : il passe à +6 points à 12 mois, pour s'établir à +3 points à 18 mois (*graphique 1*). L'écart à la sortie du supérieur s'explique par un calendrier de diplomation plus précoce dans l'année pour les licences professionnelles que pour les masters<sup>1</sup> et une plus forte proportion d'apprentis en licence professionnelle. En effet, le mécanisme de la transformation du contrat d'alternance en contrat classique, au sein de la même entreprise, est particulièrement fréquent parmi les diplômés en régime d'apprentissage, notamment pour les diplômés de licence professionnelle (F. Durand, H. Yildiz). Ces effets s'estompent au fur et à mesure que le temps passe. L'élévation du taux d'emploi des diplômés de master est plus importante entre 6 et 12 mois. Elle marque une pause entre 12 et 18 mois, laps de temps où les diplômés de licence professionnelle connaissent quant à eux, une légère baisse du taux d'emploi. Ces évolutions reflètent principalement celles du taux d'emploi salarié en France qui passe entre 6 et 12 mois de 76 % à 83 % pour les

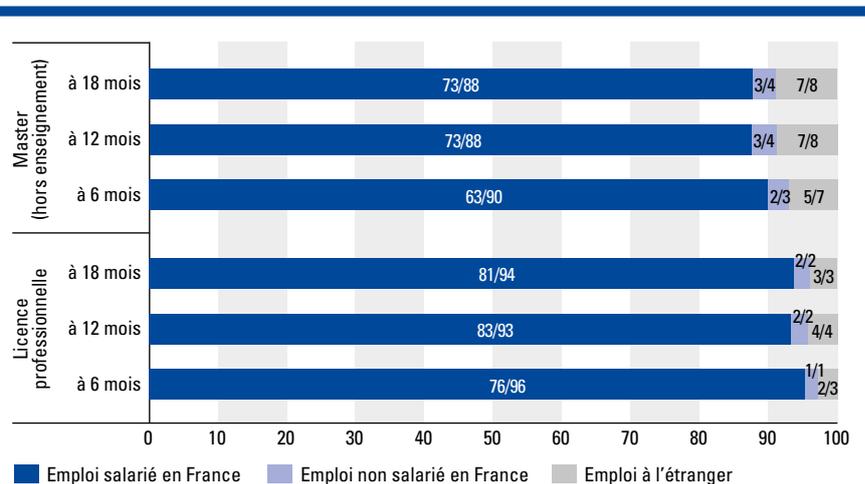
1. L'insertion professionnelle est mesurée aux mêmes dates pour tous les diplômés : en décembre de l'année d'obtention du diplôme pour la mesure à 6 mois, en juin qui suit pour la mesure à 12 mois et en décembre d'après pour la mesure à 18 mois.

**GRAPHIQUE 1 - Les trajectoires d'insertion de 6 à 18 mois et leur décomposition selon le statut et le lieu d'exercice de l'emploi (en %)**



Lecture : 70 % des diplômés 2022 de master (hors enseignement) sont en emploi à 6 mois dont 63 sont salariés en France, 2 sont non salariés en France et 5 occupent un emploi à l'étranger.  
 Champ : diplômés ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle ou de master en 2022, de nationalité française, de moins de 30 ans, et ne poursuivant pas d'études les deux années suivant la diplomation.  
 Source : IP augmentée promotion 2022

**GRAPHIQUE 2 - La contribution à l'insertion de 6 à 18 mois de l'emploi salarié en France, non salarié en France, et de l'emploi à l'étranger (en %)**



Lecture : Le taux d'emploi salarié en France est de 73 % à 6 mois, soit une contribution à l'emploi global de 88 %.  
 Champ : diplômés ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle ou de master en 2022, de nationalité française, de moins de 30 ans, et ne poursuivant pas d'études les deux années suivant la diplomation.  
 Source : IP augmentée promotion 2022

diplômés de licence professionnelle et de 63 % à 73 % pour les diplômés de master (hors enseignement). Cependant, bien que l'emploi salarié en France soit le premier contributeur à la résorption des écarts d'insertion à 18 mois entre les diplômés de licence professionnelle et de master, il n'est pas le seul. À mesure que le temps passe, en particulier entre les situations à 6 et 12 mois, l'emploi à l'étranger et l'emploi non salarié contribuent progressivement davantage aux évolutions du taux d'emploi, leur part dans l'emploi total s'accroissant (*graphique 2*). Ces débouchés nécessitent probablement plus de temps que pour l'emploi salarié en France.

## Deux diplômes délivrés sur dix insèrent plus de 10% de diplômés à l'étranger ou en emploi non salarié en France

Bien qu'au niveau global le taux d'emploi non salarié en France ne dépasse pas 3 % et que le taux d'emploi à l'étranger culmine à 7 %, de nombreuses mentions comptent plus d'un diplômé sur dix insérés dans ce type d'emploi. C'est le cas de 5 % des mentions délivrées en licence professionnelle et de 6 % de celles en master pour l'emploi non salarié en France, et, pour l'emploi à l'étranger, de 6 % des mentions de licence professionnelle et de 22 % de celles de master (*tableau 2*).

**TABLEAU 2 - Répartition des formations de licence professionnelle et de master selon leurs différents taux d'emploi**

	Répartition des mentions selon leurs taux					
	Emploi salarié en France		Emploi non salarié en France		Emploi à l'étranger	
	Licence professionnelle	Master (hors enseignement)	Licence professionnelle	Master (hors enseignement)	Licence professionnelle	Master (hors enseignement)
Inférieur à 10 %	0	1,7	95,2	94,2	94,0	78,2
De 10 à moins de 20 %	0	0	3,0	5,5	5,4	16,4
De 20 à moins de 30 %	0	1,4	0,6	0,3	0,6	4,4
De 30 à moins de 40 %	0,6	1,0	0	0	0	0,7
De 40 à moins de 50 %	1,2	3,1	0	0	0	0,3
De 50 à moins de 60 %	6,0	8,9	0,6	0	0	0
De 60 à moins de 70 %	10,8	26,6	0,6	0	0	0
De 70 à moins de 80 %	25,9	31,7	0	0	0	0
De 80 à moins de 90 %	42,2	22,2	0	0	0	0
Supérieur à 90 %	13,3	3,4	0	0	0	0

Lecture : 13,3 % des mentions en licence professionnelle et 3,4 % de celles en master à l'université ont des taux d'emploi salarié en France supérieur à 90 %.

Champ : diplômés ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle ou de master en 2022, de nationalité française, de moins de 30 ans, et ne poursuivant pas d'études les deux années suivant la diplomation.

Source : IP augmentée promotion 2022

**TABLEAU 3a - Spectre des taux d'emploi non salarié en France parmi les mentions insérant le plus en emploi non salarié en France en licence professionnelle et master**

Mentions avec les taux d'emploi non salarié en France les plus élevés au niveau national	Taux d'emploi non salarié en France (en %)	Nombre d'établissements délivrant la mention	Spectre des taux au sein des établissements délivrant la mention (en %)			
			Taux le plus bas	Taux médian	Taux le plus élevé	
Licence professionnelle	Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine	8	2	0	5	9
	Métiers de la communication : chef de projet communication	9	5	0	8	13
	Maintenance et technologie : contrôle industriel	11	6	0	0	100
	Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier	13	5	0	0	43
	Activités juridiques : contentieux et recouvrement	15	2	0	13	25
	Métiers du jeu vidéo	19	2	0	25	50
	Métiers de la forme	19	7	0	18	57
	Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers	26	5	18	27	30
	Métiers de la relation à l'animal-compagnon : médiation, éducation, comportement	56	1	56	56	56
	Agent de recherches privées	60	1	60	60	60
Master (hors enseignement)	Design	12	10	0	8	36
	Conservation-restauration des biens culturels	12	1	12	12	12
	Histoire et philosophie des sciences	13	1	13	13	13
	Informatique fondamentale et appliquée	13	1	13	13	13
	Création numérique	14	7	0	10	25
	Création littéraire	15	3	0	14	50
	Langues et commerce international	16	1	16	16	16
	Sciences et techniques des activités physiques et sportives-staps	18	4	0	6	80
	Staps : entraînement et optimisation de la performance sportive	18	22	0	5	50
	Traduction et interprétation	27	15	0	17	68

Lecture : la licence professionnelle « métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers » insère au niveau global 26 % des diplômés en emploi non salarié en France. Cette part varie de 18 à 30 % au sein des cinq établissements délivrant cette mention.

Champ : diplômés ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle ou de master en 2022, de nationalité française, de moins de 30 ans, et ne poursuivant pas d'études les deux années suivant la diplomation.

Source : IP augmentée promotion 2022

Ces proportions de diplômés occupant un emploi non salarié ou exercé à l'étranger peuvent atteindre 30 à 70 % notamment au sein de mentions à petits effectifs délivrées par un seul établissement.

Parmi les formations de masters concernées figurent les mentions « français langue étrangère » et « droit fiscal » pour lesquelles 29 % des diplômés occupent un emploi à l'étranger à 18 mois. Elles sont respectivement délivrées par 6 et 15 établissements. C'est aussi le cas de masters plus rares « master intégré franco-allemand en management »

(43 % des diplômés en emploi à l'étranger à 18 mois), « théologie protestante » (33 %) ou encore, « immunologie » (27 %) délivrés chacun par un seul établissement. Parmi les licences professionnelles sont concernées celles des « métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière », des « installations frigorifiques et de conditionnement d'air » et de la « communication et valorisation de la création artistique », avec respectivement 30 %, 18 % et 14 % de diplômés en emploi à l'étranger à 18 mois. Tous les domaines disciplinaires

sont représentés pour ces mentions insérant le plus à l'étranger.

Parmi les mentions insérant significativement plus en emploi non salarié en France, en master figurent « traduction et interprétation », « staps : entraînement et optimisation de la performance sportive » et « sciences et techniques des activités physiques et sportives-staps » délivrés par 15, 22 et 4 établissements. Leurs taux respectifs d'emploi non salarié en France s'élèvent à 27 %, et 18 % pour les deux derniers. Parmi les licences professionnelles, la mention « métiers de

**TABLEAU 3b - Spectre des taux d'emploi à l'étranger parmi les mentions insérant le plus à l'étranger en licence professionnelle et master**

Mentions avec les taux d'emploi à l'étranger les plus élevées au niveau national		Taux d'emploi à l'étranger (en %)	Nombre d'établissements délivrant la mention	Spectre des taux au sein des établissements délivrant la mention (en %)		
				Taux le plus bas	Taux médian	Taux le plus élevé
Licence professionnelle	Maintenance et technologie : contrôle industriel	10	6	0	5	33
	Métiers du décisionnel et de la statistique	10	9	0	0	44
	Techniques du vide et matériaux	11	1	11	11	11
	Métiers du tourisme et des loisirs	11	8	0	3	30
	Métiers de l'informatique : conduite de projets	11	2	8	14	20
	Assurance, banque, finance : supports opérationnels	12	8	0	0	100
	Coopération et développement international	13	1	13	13	13
	Communication et valorisation de la création artistique	14	3	0	0	29
	Installations frigorifiques et de conditionnement d'air	18	2	0	16	31
	Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière	30	6	0	0	63
Master (hors enseignement)	Economie du droit	25	3	0	0	100
	Droit des affaires franco-asiatiques	25	1	25	25	25
	Acoustique	26	1	26	26	26
	Immunologie	27	1	27	27	27
	Droit de l'environnement	27	1	27	27	27
	Droit fiscal	28	6	0	15	81
	Français langue étrangère	29	15	0	27	64
	Economie de la santé	33	2	0	25	50
	Théologie protestante	33	1	33	33	33
	Master intégré franco-allemand en management	43	1	43	43	43

Lecture : la licence professionnelle « métiers de l'informatique : conduite de projets » insère au niveau global 11 % des diplômés en emploi à l'étranger. Cette part varie de 8 à 20 % au sein des deux établissements délivrant cette mention.

Champ : diplômés ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle ou de master en 2022, de nationalité française, de moins de 30 ans, et ne poursuivant pas d'études les deux années suivant la diplomation.

Source : IP augmentée promotion 2022

la forme», délivrée par 7 établissements, présente un taux d'emploi non salarié en France de 19 %. Le taux le plus élevé est celui de la licence professionnelle « Agent de recherches privées » (60 %) délivrée par un seul établissement (université de Nîmes).

### À mention de diplôme comparable, l'emploi non salarié en France ou à l'étranger dépend de l'établissement

Pour une même mention d'un diplôme délivré, les taux d'emploi à l'étranger et de non salarié en France varient selon l'établissement.

Par exemple, le master « traduction et interprétation » qui insère au niveau national 27 % des diplômés en emploi non salarié en France, n'insère pas à l'étranger pour certains établissements, et peut atteindre jusqu'à 68 % d'emploi à l'étranger pour

d'autres (tableau 3b)<sup>2</sup>. Les établissements peuvent accueillir des profils de diplômés différents et proposer de multiples régimes d'inscription, partenariats, etc. pour une même mention de diplôme.

La licence professionnelle « métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière » conduit en moyenne à un taux d'emploi à l'étranger de 30 % mais celui-ci s'étage de 0 % à 63 % au sein des 6 établissements délivrant la mention de ce diplôme (tableau 3b).

Les formations dispensées par les établissements frontaliers présentent les taux d'emploi à l'étranger les plus élevés (encadré 2). Ces établissements délivrent de surcroît les mentions de diplôme insérant le plus en emploi non salarié (graphique 3). Les établissements influent toutes choses égales par ailleurs sur l'insertion indépendamment des formations dispensées, et des caractéristiques des diplômés (âge, genre, origine sociale), de leurs parcours (interruption, redoublement etc.) et des particularités du diplôme obtenu (régime d'inscription, domaine disciplinaire, etc.) (F. Lhuillier et H. Yildiz; F. Durand et H. Yildiz), notamment en raison de leur localisation (annexe 3).

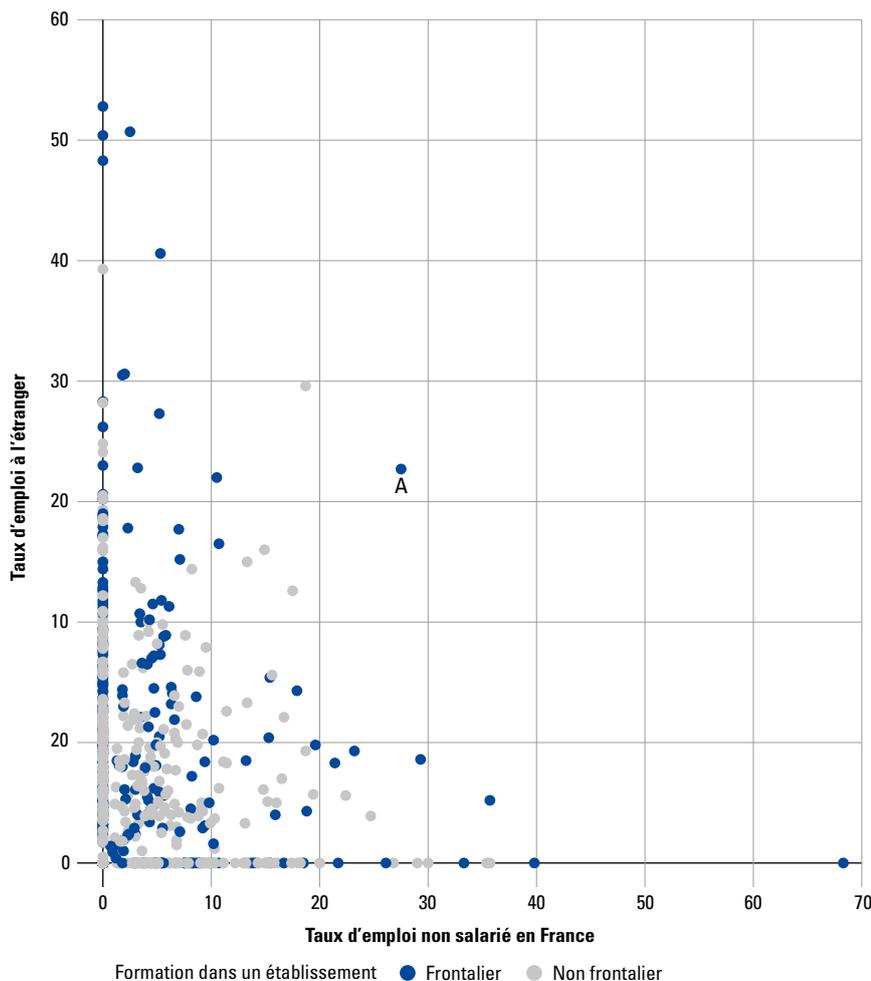
### Les universités de Mulhouse, Lorraine, de Savoie Mont Blanc procurent à leurs diplômés une plus forte probabilité d'occuper un emploi à l'étranger à 18 mois

Parmi les établissements situés dans un département frontalier, se distinguent ceux localisés à proximité immédiate d'un pays voisin. À caractéristiques sociodémographiques des diplômés (sexe, âge) et spécificités de diplôme (régime d'inscription, secteur disciplinaire) identiques, les diplômés de master (hors enseignement) des universités de Mulhouse, de Lorraine et de Savoie Mont Blanc ont les probabilités les plus élevées de s'insérer à l'étranger. Ces établissements se différencient des autres établissements frontaliers dont les diplômés ont tous une probabilité d'occuper un emploi à l'étranger significativement supérieure à celle des diplômés des autres universités à l'exception de l'université de Perpignan qui n'a pas d'effet significatif sur l'insertion à l'étranger des diplômés de master (hors enseignement).

Les universités de Mulhouse, Lorraine et Savoie Mont Blanc augmentent très

<sup>2</sup> Les taux égaux à zéro correspondent aux cas où aucun répondant à l'enquête n'a indiqué cette situation professionnelle. La probabilité qu'un non répondant soit cependant concerné n'est pas nulle. Cf. note méthodologique « IP augmentée ».

**GRAPHIQUE 3 - Le taux d'emploi à l'étranger et le taux d'emploi non salarié en France selon la localisation de l'établissement délivrant le diplôme (en %)**



NB : sont retenues les formations comptant au moins 20 diplômés sortants  
 Lecture : La formation A qui correspond au master traduction et interprétation de l'université de Strasbourg a inséré 26 % des diplômés sortants en emploi non salarié en France et 23 % en emploi à l'étranger.  
 Champ : diplômés ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle ou de master en 2022, de nationalité française, de moins de 30 ans, et ne poursuivant pas d'études les deux années suivant la diplomation.  
 Source : IP augmentée promotion 2022

fortement la probabilité d'insertion à l'étranger de respectivement 18, 15 et 12 points de pourcentage (encadré 2) (tableau 4). Les diplômés de l'université de Mulhouse exercent principalement en Suisse (71 % des diplômés en emploi à l'étranger) au Luxembourg (14 %) et en Allemagne (6 %). Il en est de même pour les diplômés de l'université Savoie Mont Blanc pour qui la Suisse est le pays où s'insère 51 % de ses diplômés en emploi à l'étranger, suivi du Canada puis de l'Allemagne (11 et 8 % respectivement). Les diplômés de l'université de Lorraine en emploi à l'étranger s'insèrent quant à eux très majoritairement au Luxembourg (79 %) mais aussi en Suisse et en Belgique (3 % pour ces deux pays). Ces résultats signalent que l'insertion professionnelle à l'étranger est d'autant plus probable que l'université est située à proximité géographique d'une frontière.

Toutefois, cinq établissements non frontaliers augmentent la probabilité d'occuper un emploi à l'étranger de leurs diplômés de master : Paris II Panthéon Assas, Toulouse II, Montpellier, et les universités Lyon I et III également. À l'exception de Lyon I, chacune de ces universités délivre une à trois mentions parmi les dix masters et dix licences professionnelles insérant le plus à l'étranger au niveau national. Pour ces cinq établissements les pays dans lesquels s'insèrent les diplômés en emploi à l'étranger sont bien plus variés que pour les établissements frontaliers. Le Luxembourg et le Canada sont les principales destinations (entre 10 et 15 % des diplômés en emploi à l'étranger). L'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni font partie des autres pays où les diplômés de ces établissements s'insèrent. À l'inverse, neuf établissements réduisent significativement la probabilité d'occuper

un emploi à l'étranger après un master, au sein desquels figurent trois établissements d'outre-mer : la Nouvelle-Calédonie, la Réunion et les Antilles.

L'insertion à l'étranger des diplômés de licence professionnelle est moindre que pour les masters. Un seul établissement frontalier, l'université de Perpignan, a un effet significatif sur l'emploi à l'étranger, mais négatif. Il réduit légèrement (-2 points) la probabilité d'être en emploi à l'étranger plutôt qu'en emploi salarié en France des diplômés de licence professionnelle. Pour les établissements qui ne sont pas frontaliers et pour lesquels la localisation ne semble pas affecter l'insertion à l'étranger, l'effet établissement se résume à l'effet des mentions délivrées. Il en est de même pour l'emploi non salarié en France. Pour les diplômés de master par exemple, les universités Côte d'Azur et Lille ressortent particulièrement comme insérant en emploi non salarié car leurs offres de formation concentrent mentions qui ont un fort taux d'insertion en emploi non salarié en France au niveau national. L'université de Lille délivre 6 formations qui comptent parmi les dix masters et dix licences professionnelles présentant les taux d'emploi non salarié en France au niveau national les plus élevés. L'université de Côte d'Azur en compte également deux parmi celles-ci.

### Les diplômés occupant un emploi salarié en France sont les moins satisfaits vis-à-vis de la rémunération

Selon le statut de l'emploi occupé ou son lieu d'exercice, la part de diplômés se disant satisfait voire très satisfait oscille entre 67 % (opinion sur la rémunération) et 94 % (opinion sur la mission du poste occupé et les responsabilités associées) (graphique 4). Les diplômés occupant un emploi non salarié, avec 94 % de satisfaits, le sont plus que les autres diplômés. L'adéquation avec le diplôme obtenu apparaît meilleure pour les diplômés en emploi à l'étranger. L'écart de satisfaction le plus important concerne la rémunération : il atteint +16 points entre ceux occupant un emploi à l'étranger et ceux exerçant un emploi salarié en France (83 % contre 67 %). Par diplôme, ces écarts pouvant expliquer le choix d'insertion des diplômés sont encore plus marqués.

**TABEAU 4 - Les écarts de probabilité (effets marginaux) d'occuper un emploi à l'étranger ou un emploi non salarié en France selon l'établissement diplômant, par diplôme**

	Emploi non salarié en France vs salarié en France		Emploi à l'étranger vs salarié en France	
	Licence professionnelle	Master hors enseignement	Licence professionnelle	Master hors enseignement
Université de Poitiers	Ref	Ref	Ref	Ref
<b>Université Côte Azur</b>	ns	<b>0,875</b>	ns	<b>7,78**</b>
Université de Technologie de Troyes	-1,21***	ns	-1,81***	ns
Université d'Aix Marseille	ns	ns	ns	ns
Université de Caen	-0,88*	-0,93*	ns	ns
Université de Dijon	ns	ns	ns	ns
<b>Université Besançon Bourgogne Franche Comté</b>	<b>-0,97**</b>	ns	ns	<b>4,42*</b>
Université Brest Bretagne occidentale	ns	ns	ns	ns
Nîmes université	ns	ns	-1,81***	ns
Université Toulouse 2	ns	ns	ns	5,36*
Université Paul Sabatier Toulouse 3	ns	ns	ns	ns
Université de Bordeaux	ns	ns	ns	ns
Université de Montpellier	ns	ns	ns	4,5**
Université Rennes 2 Haute Bretagne	ns	ns	ns	ns
Université de Tours François Rabelais	-1,23***	ns	-1,81***	ns
Université Grenoble Alpes	ns	ns	ns	ns
Université de Saint-Etienne	-0,95**	ns	ns	ns
Université de Nantes	-1,07***	-1,2**	ns	ns
Université d'Orléans	-1,01**	ns	-1,81***	ns
Université de Reims Champagne-Ardenne	ns	ns	ns	-2,53**
<b>Université de Lorraine</b>	ns	<b>-0,79*</b>	ns	<b>15,02***</b>
Université du Littoral	ns	ns	ns	ns
Université Polytechnique Hauts de France	-1,23***	ns	ns	ns
<b>Université de Lille</b>	ns	<b>2,1*</b>	ns	<b>4,5**</b>
Université d'Artois	ns	ns	ns	ns
Université Clermont Auvergne	ns	ns	ns	ns
<b>Université de Pau et du pays de l'Adour</b>	ns	ns	ns	<b>4,48*</b>
<b>Université de Perpignan</b>	ns	<b>-1,93***</b>	<b>-1,81***</b>	ns
<b>Université de Strasbourg</b>	ns	ns	ns	<b>9,89***</b>
<b>Université de Mulhouse</b>	ns	<b>-1,36*</b>	ns	<b>18,35***</b>
Université Claude Bernard Lyon 1	ns	ns	ns	4,55*
Université Lyon 2 Lumière	ns	ns	ns	ns
Université Lyon 3 Jean Moulin	ns	ns	ns	4,59**
Université Le Mans	ns	ns	ns	ns
<b>Université de Chambéry</b>	ns	ns	ns	<b>11,68**</b>
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	-1,22***	ns	-1,81***	ns
Université Paris 3 Sorbonne nouvelle	-1,21***	ns	-1,81***	ns
Sorbonne Université	-1,22***	ns	ns	ns
Université de Paris Cité	ns	-0,89*	ns	ns
Université Paris 2 Panthéon-Assas	-1,21***	ns	-1,81***	4,59*
Université du Havre	-1,22***	-1,93***	-1,81***	-4,77***
Université de Versailles St Quentin Yvelines	ns	-1,93***	-1,81***	ns
Université d'Amiens Picardie Jules Verne	ns	ns	ns	ns
Institut national universitaire Jean-François Champollion	-1,22***	-1,93***	ns	-4,76***
Université de Toulon	ns	ns	-1,81***	-3**
Université d'Avignon et des pays de Vaucluse	ns	ns	ns	ns
Université de Limoges	-1,03***	ns	ns	ns
Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (1)		-1,92***		ns
Université d'Evry Val d'Essonne	ns	ns	ns	-4,76***
Université Paris Saclay	ns	ns	ns	ns
Université Paris 10	ns	ns	ns	ns
Université Paris 13 Paris Nord Villetaneuse	-1,23***	-1,6***	-1,81***	-3,15**
Université Paris 8 Paris Vincennes	ns	ns	-1,81***	ns
Université Paris 12	ns	ns	ns	ns
CY Cergy Paris Université	ns	ns	ns	ns
Université de Corse P. Paoli	ns	ns	ns	ns
Université des Antilles	-1,22***	-1,93***	-1,81***	-4,76***
Université de La Réunion	ns	ns	-1,81***	-4,08***
Université de Nouvelle Calédonie	-1,21***	-1,92***	-1,81***	-4,75***

En **bleu** les établissements frontaliers

\*\*\* Effets marginaux significatifs au seuil de 1 % ; \*\* de 5 % ; \* de 10 % (n.s. = non significatif)

1. L'université de Technologie de Belfort-Montbéliard ne délivre pas de licence professionnelle

Les universités d'Angers, Rennes, Gustave Eiffel, Rouen, Toulouse Capitole, Montpellier 3, Bretagne Sud, La Rochelle, Bordeaux 3, de Technologie de Troyes et de Technologie de Compiègne sont hors du champ de cette étude leur retrait du dispositif national d'enquête pour la promotion 2022.

Lecture : L'université de Mulhouse augmente la probabilité d'être en emploi à l'étranger des diplômés de master (hors enseignement) par rapport à ceux de l'université de Poitiers de 18 points.

Champ : diplômés ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle ou de master en 2022, de nationalité française, de moins de 30 ans, et ne poursuivant pas d'études les deux années suivant la diplomation.

Source : IP augmentée promotion 2022

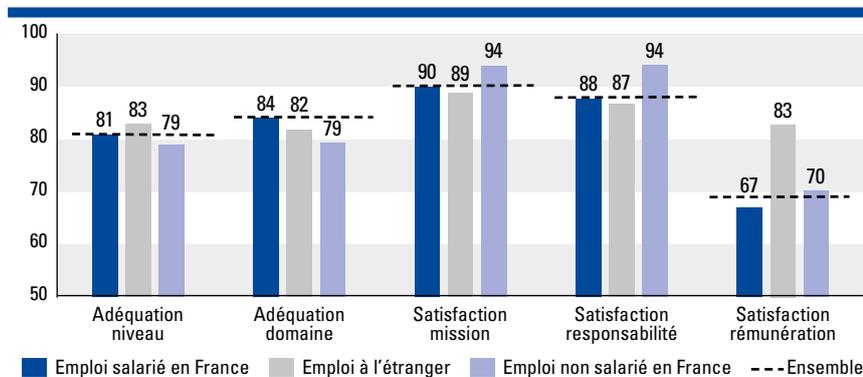
Pour tous les diplômés, l'emploi à l'étranger présente un fort degré de satisfaction quant à la rémunération. Les diplômés de master enseignement, plus satisfaits que les autres diplômés sur tous les motifs, excepté celui sur les rémunérations, ont le taux de

satisfaction concernant leur rémunération le plus élevé parmi les diplômés en emploi à l'étranger : 88 % contre 83 % pour les masters hors enseignement et 81 % pour les licences professionnelles. Pour les masters (hors enseignement) en emploi à l'étranger,

la satisfaction est élevée pour l'ensemble des autres items contrairement aux autres diplômés pour ces débouchés.

L'emploi non salarié se distingue par une satisfaction eu égard à la mission et aux responsabilités afférentes. Cette satisfaction est particulièrement marquée pour les diplômés de licence professionnelle et de master enseignement qui en contrepartie déclarent des emplois assez peu en adéquation avec leur niveau d'études et le domaine disciplinaire du diplôme obtenu (respectivement, 48 et 51 % seulement pour les diplômés de master enseignement) (tableau 5). Pour les diplômés de master (hors enseignement), il faut davantage nuancer. L'emploi non salarié en France est quasi autant en adéquation avec le niveau et le domaine du diplôme que l'emploi salarié en France. Néanmoins, il est un peu plus satisfaisant que ce soit pour les missions, les responsabilités ou encore la rémunération. Les données des enquêtes Génération du Céreq<sup>3</sup> ont montré que les étudiants ayant suivi des formations conduisant à occuper des emplois non salariés - qui se sont rapidement développés au sein des universités notamment après le plan « l'esprit d'entreprendre », lancé en 2019 par le ministère<sup>4</sup>, ont des conditions d'insertion un peu plus favorables que les autres (Bédoué C., Robert A.). Mais ces effets positifs sur les conditions d'emploi semblent davantage liés au profil des participants qu'aux effets propres de ces formations.

**GRAPHIQUE 4 - L'adéquation et la satisfaction des diplômés de licence professionnelle et de master à 18 mois (en %)**



Lecture : Les diplômés 2022 en emploi à l'étranger à 18 mois ont un taux de satisfaction de leur rémunération de 83 %.

Champ : diplômés ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle ou de master en 2022, de nationalité française, de moins de 30 ans, et ne poursuivant pas d'études les deux années suivant la diplomation.

Source : IP augmentée promotion 2022

**TABLEAU 5 - L'adéquation et la satisfaction selon la nature de l'insertion professionnelle à 18 mois par diplôme (en %)**

	Emploi salarié en France	Emploi à l'étranger	Emploi non salarié en France	Ensemble
<b>Licence professionnelle</b>				
Adéquation niveau	78	71	77	77
Adéquation domaine	83	75	76	82
Satisfaction mission	90	81	93	90
Satisfaction responsabilité	88	79	91	87
Satisfaction rémunération	72	81	67	72
<b>Master (hors enseignement)</b>				
Adéquation niveau	81	86	81	82
Adéquation domaine	83	84	82	83
Satisfaction mission	90	90	94	90
Satisfaction responsabilité	87	88	95	88
Satisfaction rémunération	66	83	70	68
<b>Master enseignement</b>				
Adéquation niveau	86	70	48*	85
Adéquation domaine	90	70	51*	89
Satisfaction mission	90	89	95*	90
Satisfaction responsabilité	90	92	95*	90
Satisfaction rémunération	64	88	91*	65

\* Les effectifs sont faibles pour ces indicateurs

Lecture : Les diplômés 2022 de master (hors enseignement) en emploi à 18 mois ont un taux de satisfaction de leur rémunération de 70 % lorsqu'ils sont à leur compte contre 66 % lorsqu'ils sont salariés en France.

Champ : diplômés ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle ou de master en 2022, de nationalité française, de moins de 30 ans, et ne poursuivant pas d'études les deux années suivant la diplomation.

Source : IP augmentée promotion 2022

**Haticé Yildiz  
MESR-SIES**

3. [www.cereq.fr/enquetes-et-donnees/le-dispositif-generation](http://www.cereq.fr/enquetes-et-donnees/le-dispositif-generation)

4. Lancé en 2019 par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur, ce plan a trois objectifs : sensibiliser l'ensemble des étudiants à l'entrepreneuriat, mieux reconnaître les parcours entrepreneuriaux dans les cursus et les compétences acquises et enfin encourager (et souvent soutenir) les projets entrepreneuriaux pendant les études.

## Pour en savoir plus

- Bédoué C., Robert A. « Les formations à l'entrepreneuriat sont-elles un levier pour l'insertion professionnelle ? » Céreq Bref, n° 404, mars 2021
- Durand F., Yildiz H., « L'influence des parcours des diplômés de master sur leur insertion professionnelle », Note d'information n° 06, novembre 2024
- Lhuillier F., Yildiz H., « Évolutions de l'insertion professionnelle et des conditions d'emploi des diplômés de master (hors enseignement) durant la crise sanitaire », Note d'Information n° 23.07, décembre 2023
- Note méthodologique InserSup
- Yildiz H., Note méthodologique « IP augmentée »
- Yildiz H., « Après une baisse en 2020, le taux d'insertion à 30 mois des diplômés de master repart fortement à la hausse », Note Flash n° 25, octobre 2022

## Encadré 1 : Source, champ et définitions

### Source

Les données de l'enquête d'insertion professionnelle augmentée sont obtenues par le rapprochement des enquêtes d'insertion professionnelle et du système d'information InserSup sur le champ de l'enquête. **InserSup** est issu de l'appariement de fichiers administratifs « étudiants » d'une part, et « emploi » d'autre part<sup>5</sup>. Il permet de mesurer l'emploi salarié en France à 6, 12, 18, 24 et 30 mois après la diplomation de manière exhaustive depuis 2023. Les **enquêtes d'Insertion Professionnelle (IP)** sont quant à elles réalisées chaque année depuis 2009 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et les universités françaises en métropole et DROM auprès des diplômés de master et de licence professionnelle. Le taux de réponse exploitable oscille autour de 70 % chaque millésime. À la suite de modifications concernant les enquêtes en 2023, les diplômés sont désormais enquêtés à 18 mois sur leur situation à 18, 12 et 6 mois. La complémentarité totale et inédite des enquêtes et d'InserSup permet de calculer un éventail de taux d'insertion pour les diplômés 2022 de licence professionnelle et de master à l'université sur ces trois temporalités. La non réponse résiduelle sur les données d'insertion professionnelle augmentée est de 12 %<sup>6</sup>, contre 30 % avec l'enquête non augmentée.

### Champ

Les données de l'enquête d'insertion professionnelle augmentée portent sur le champ des diplômés de nationalité française, âgés de moins de 30 ans l'année de leur diplôme, n'ayant pas poursuivi des études les deux ans suivant la diplomation d'après les sources administratives. Concernant le périmètre, sont exclus du champ de IP augmentée les instituts d'études politiques, les instituts catholiques, l'université Paris-Dauphine qui ne sont pas dans le périmètre des universités selon les enquêtes mais également, les établissements ayant quitté le dispositif national pour le millésime 2024 suivants : l'université d'Angers, l'université de Rennes, l'université Gustave Eiffel, l'université de Rouen, l'université Toulouse Capitole, l'université Montpellier 3, l'université Bretagne Sud, l'université de La Rochelle, l'université Bordeaux 3, l'université de Technologie de Troyes et l'université de Technologie de Compiègne. Ces universités non participantes aux enquêtes expliquent les écarts de taux diffusés entre InserSup (qui couvre ces universités) et les données d'insertion professionnelle augmentée sur l'emploi salarié en France.

### Définitions

Trois situations au regard du travail caractérisent l'insertion professionnelle : l'occupation d'un emploi, la recherche d'un emploi (le chômage) et l'inactivité (la non occupation d'un emploi et la non recherche de celui-ci). Sont calculés, à partir des données d'insertion professionnelle augmentée, le taux d'emploi décliné selon qu'il est de nature salariée en France, non salariée en France ou à l'étranger, la proportion de chômeurs et la proportion d'inactifs parmi les diplômés sortants de l'enseignement supérieur.

### Taux d'emploi =

$$\frac{\text{nb diplômés sortants en emploi}}{\text{nb diplômés sortants}}, \text{ dont :}$$

### Taux d'emploi salarié en France =

$$\frac{\text{nb diplômés sortants en emploi salarié en France}}{\text{nb diplômés sortants}},$$

### Taux d'emploi non salarié en France =

$$\frac{\text{nb diplômés sortants en emploi non salarié en France}}{\text{nb diplômés sortants}} \text{ et}$$

### Taux d'emploi à l'étranger =

$$\frac{\text{nb diplômés sortants en emploi à l'étranger}}{\text{nb diplômés sortants}}$$

### Proportion de chômeurs =

$$\frac{\text{nb diplômés sortants en recherche d'emploi}}{\text{nb diplômés sortants}}$$

### Proportion d'inactifs =

$$\frac{\text{nb diplômés sortants sans emploi et n'en recherchant pas}}{\text{nb diplômés sortants}}$$

5. Cf. note méthodologique « InserSup »

6. Cf. note méthodologique « IP augmentée »

## Encadré 2 : Méthodologie

### La modélisation

Afin de mesurer l'effet propre des établissements sur les types d'insertion (emploi salarié en France, non salarié en France, à l'étranger), des **régressions logistiques binomiales** ont été réalisées visant à expliquer **l'emploi non salarié en France** d'une part, et **l'emploi à l'étranger**, dans un second modèle. Dans les deux modèles, l'emploi salarié en France est la référence. En effet, l'insertion à l'étranger s'effectue quasi intégralement en tant que salarié. Dans les deux modèles, la variable expliquée renvoie à la **situation professionnelle des diplômés 2022 de l'université à 18 mois**. La variable explicative principale est l'indicatrice **d'établissement diplômant frontalier**. Les variables de contrôles sont les suivantes : **le genre, l'âge** (en tranche), **le secteur disciplinaire, le régime d'inscription** la dernière année de formation.

Les neuf universités suivantes sont considérées comme frontalières<sup>7</sup> :

Université de Strasbourg  
Université de Lorraine  
Université de Haute-Alsace  
Université de Lille  
Université de Franche-Comté  
Université Savoie Mont Blanc  
Université Côte d'Azur  
Université de Perpignan Via Domitia  
Université de Pau et des Pays de l'Adour

### Les effets marginaux de la variable «établissement délivrant le diplôme»

Pour compléter les résultats obtenus par les modèles présentés ci-dessus, un modèle visant à mesurer l'effet de chacun des établissements diplômant a été mobilisé<sup>8</sup>. Les résultats du modèle ont ensuite permis de calculer des effets marginaux. C'est-à-dire, l'impact supplémentaire de l'établissement sur la probabilité pour un diplômé de s'insérer dans un emploi à l'étranger ou dans un emploi non salarié en France plutôt que salarié en France, à caractéristiques sociodémographiques, spécificités de diplôme données. L'intégration de la variable établissement et le calcul des effets marginaux par établissement contrôlés par les autres variables explicatives permettent ainsi de consolider l'effet significatif des établissements au-delà des programmes d'échanges, des partenariats à l'international et des formations dispensées; et l'effet propre de chaque établissement sur le type d'insertion. L'université de Poitiers dont les effectifs de diplômés de licence professionnelle et de master lui confèrent une position « moyenne » parmi les établissements étudiés a été retenue comme référence<sup>9</sup>.

7. Ont été considérées comme frontalières les universités situées dans un département frontalier.

8. Tester l'effet frontalier et l'effet de chacun des établissements dans un même modèle n'est pas possible en raison de multi-colinéarité entre ces deux variables.  
9. L'université technologique de Belfort-Montélimar est exclue des modèles sur les diplômés de licence professionnelle car elle ne délivre pas ce type de diplôme.